

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018**

**DELIBERATION N°2018.00510**

**OPERATION SECTEUR PIERRE LOTI - SAINT-ETIENNE - BILAN DE CLOTURE  
DU MANDAT D'ETUDES DE FAISABILITE**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 13 décembre 2018

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 78

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix : 88

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET,  
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER,  
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE,  
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,  
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,  
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Viviane COGNASSE,  
M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Frédéric DURAND, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL,  
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Guy FRANCON,  
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET,  
M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Christiane JODAR,  
M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK,  
M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,  
M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE,  
M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Stéphanie MOREAU,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,  
M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT,  
M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON,

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 26 décembre 2018**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20181220-D20180051010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181226

Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,  
M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Pouvoirs :**

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,  
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Daniel JACQUEMET,  
Mme Annick FAY donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
Mme Caroline MONTAGNIER donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,  
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à Mme Fabienne PERRIN,  
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
Mme Anne-Françoise VIALON donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Henri BOUTHEON, Mme Marie-Christine BUFFARD,  
M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Pierre FAYOL  
NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG,  
Mme Laurence JUBAN, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Pascal MAJONCHI,  
Mme Pascale MARRON, M. Yves MORAND, Mme Djida OUCHAOUA, M. Florent PIGEON,  
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER,  
M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Gérard TARDY,  
M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

## **DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018**

### **OPERATION SECTEUR PIERRE LOTI - SAINT-ETIENNE - BILAN DE CLOTURE DU MANDAT D'ETUDES DE FAISABILITE**

Saint-Etienne Métropole porte un projet d'aménagement sur le secteur Pierre Loti : ce projet alors piloté par la Ville de Saint-Etienne a fait l'objet d'un transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2016 dans le cadre du passage en Communauté Urbaine.

Saint-Etienne Métropole a souhaité préciser les nouvelles conditions nécessaires à la réalisation d'un programme d'aménagement sur ce secteur qui s'inscrit dans le projet global des quartiers Sud-Est à Saint-Etienne et doit participer à assurer une diversification des fonctions urbaines.

Pour ce faire, elle a sollicité, par délibération du Bureau en date du 17 novembre 2016, les services de la SPL Cap Métropole sous la forme d'un mandat le pilotage et le suivi des études. L'objectif de ce mandat d'études portait sur :

- la mise au point d'un projet de maîtrise d'œuvre sur la base de l'AVP déjà validé,
- le lancement et le suivi d'études spécifiques : étude géotechnique, étude foncière, diagnostic des réseaux,
- l'examen de la faisabilité technique, économique et financière du projet,
- la mise au point d'un permis d'aménager sur le périmètre de projet,
- le suivi d'un dossier de déclaration au titre de la « Loi sur l'Eau ».

Saint-Etienne Métropole a choisi de confier l'aménagement du projet à la SPL Cap Métropole dans le cadre d'une concession d'aménagement par délibération du Conseil Communautaire du 05 octobre 2017. Un avenant au mandat avait alors été convenu en fonction des missions réellement réalisées dans le cadre du mandat.

Il s'agit d'établir le bilan du mandat.

Saint-Etienne Métropole a engagé des études pour un montant de 71 905 euros HT sur les 148 266,25 euros HT estimées au bilan échéancier prévisionnel.

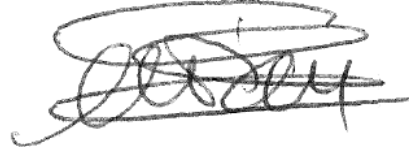
Les dépenses de l'opération réalisées au 30/09/2018 s'élèvent à 71 905 euros HT.

#### **Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à approuver le quitus de la mission de mandataire de Cap Métropole.**
- **la dépense correspondante sera imputée à l'opération n° 220 du budget Economie de l'exercice 2016.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

**Gaël PERDRIAU**